

■ **CHEVREUSE**

Le chemin Jean-Racine en péril ?

Victime à la fois des intempéries, de son utilisation intensive et d'un entretien déficient de la régulation des eaux pluviales, le célèbre sentier se détériore.

Depuis le XV^e siècle, glissements de terrain et effondrements sont nombreux sur le coteau. Après l'effondrement de la cour de ferme du château de la Madeleine, un nouveau chemin est créé contre le mur des remparts. Mais c'est l'orage catastrophique du 3 juin 1930 qui reste à ce jour l'épisode le plus destructeur pour le site.

À la suite de cet événement, tout un système de captation des eaux pluviales grâce à des buses et fossés est mis en place. Il fonctionnera efficacement durant de nombreuses années. Mais en 1967, la mare qui se trouvait sur le plateau de la Madeleine, point bas de la plaine agricole, et jouait son rôle de bassin de rétention, cède la place à un parking. Le Parc naturel régional s'installe dans le donjon.

« **Un terrain fragile et un chemin surexploité** »

Le château se trouve au sommet d'une falaise abrupte, située 85 mètres au-dessus de l'Yvette, qui ravine sous l'effet des pluies de plus en plus torrentielles. « Le système de captation des eaux pluviales étant laissé à l'abandon depuis plusieurs décennies, les buses sont totalement bouchées par la boue, la mairie procède au nettoyage de quelques-unes d'entre elles, mais cette intervention est dérisoire. L'eau s'infiltrait partout y compris



Des associations tirent la sonnette d'alarme sur la détérioration du chemin Jean-Racine.

dans les fourreaux des câbles des télécoms chargés ces dernières années d'acheminer la fibre optique, soulignent les membres de l'Association pour la protection de l'environnement et du site de Chevreuse (APESC). Les dégâts naturels sont amplifiés par l'absence de gestion des eaux pluviales. Les routes deviennent des torrents qui charrient pêle-mêle le sable, le limon, les graviers... »

Avant d'ajouter : « De plus, malgré l'arrêté municipal situé à l'entrée du chemin Jean-Racine, qui leur en interdit le passage, les camions, camionnettes et camions poubelles, effectuent de nombreuses rotations sur un terrain déjà fragile, et un chemin surexploité. »

Selon l'Union des amis du

parc : « Un coup supplémentaire a été porté à la falaise avec la création d'un écopâturage, aujourd'hui abandonné, en aval du château. Les caprins, en déboisant, ont privé le terrain de la stabilité qu'assuraient les racines des arbres. Résultat, il s'écroule sous son propre poids. Et on constate aujourd'hui de nombreuses fissures à la base des remparts et du château lui-même. »

Gilles Dervaux, le président de l'APESC conclut : « De plus, les maisons connaissent des épisodes d'inondations dans les étages inférieurs, et une humidité permanente. »

Deux associations tirent la sonnette d'alarme

Les deux associations tirent

« **LA MAIRIE A FAIT LE NÉCESSAIRE** »

Anne Héry-Le Pallec, maire de Chevreuse, est catégorique. Elle a suivi scrupuleusement les préconisations du rapport géotechnique.

« L'eau du hameau de Hautvilliers s'engouffrait dans le chemin Jean-Racine. La mairie a commandé un rapport à la société SEMOFI, avec l'aide financière du Département, grâce à un dispositif concernant les chemins de promenade. » La conclusion du rapport est précise : « Nous conseillons la mise en place d'un système de collecte et de drainage des eaux pluviales et de ruissellements afin de les canaliser et de limiter la circulation d'eau et le ravinement au sein des couches superficielles... Nous recommandons la réalisation de caniveaux et de puisards. »

De grands fossés autour de la plaine de Hautvilliers étaient déjà en place depuis longtemps, drainant l'eau de la plaine, dans une buse, via

la rue de Versailles vers le ru de la Goutte d'Or qui traverse Chevreuse et se jette dans l'Yvette. « Ces fossés souffraient d'un manque d'entretien. Nous avons fait déboucher et renforcer les différents ouvrages d'art, notamment toute la partie du gros caniveau appartenant au domaine public ce qui représente déjà un budget conséquent pour la commune et nous avons contacté les propriétaires privés. Xavier Bréban, agriculteur, qui exploite la plaine de Hautvilliers, va remettre en état le fossé sur son terrain. Nous avons contacté les propriétaires privés. »

Concernant l'installation des chèvres sur l'écopâturage, qui a fragilisé le coteau : « Une de mes premières interventions au début de mon premier mandat a été de les évacuer pour permettre le reboisement progressif de l'espace, le couvert végétal

prend peu à peu. C'était une erreur et nous y avons remédié. »

Quant aux inondations des maisons riveraines : « Elles sont identiques à ce que connaissent toutes les habitations avec les intempéries inhabituelles de ces dernières années. Tout ne va pas s'effondrer contrairement aux dires du président de l'APESC, Gilles Dervaux. »

Ce dernier a engagé une procédure relative au passage des camions malgré l'arrêté municipal. « J'ai demandé au Parc de contrôler le passage mais il faut comprendre les besoins des agents. Un accès par la basse-cour existait jusqu'aux années 90, j'ai donc proposé de la rouvrir mais les riverains le refusent. Il semble que quoi qu'on fasse, la collaboration soit impossible. Je le regrette car j'ai davantage l'habitude de travailler avec des partenaires qu'avec des adversaires. »

F.B.

donc la sonnette d'alarme. Leurs revendications sont confortées par les conclusions d'un rapport de l'étude géotechnique réalisé par le bureau SEMOFI en avril 2021. D'autres rap-

ports antérieurs attestent de la connaissance du problème. Pour l'APESC : « Face à cette situation, les acteurs principaux sont la mairie de Chevreuse et le PNR, les acteurs

secondaires, le Département, propriétaire du terrain et le rucher. »

Françoise Boyer

■ **LES ESSARTS-LE-ROI**

LE FESTIVAL DES ENFANTS INVITE LES FAMILLES DE POLICIERS ET POMPIERS



Mercredi 1^{er} juin, la fête foraine, située le long de la route nationale 10, a privatisé ses attractions pour les familles de policiers et pompiers yvelinois.

Châteaux gonflables, auto-tamponneuses, barbes à papa... Tout était en place, mercredi 1^{er} juin pour accueillir les enfants de familles de policiers et pompiers yvelinois, et de quatre associations tournées vers l'enfance, invités par Vanessa et William Genin, les gérants de la fête foraine. « Ce sont des personnes importantes dans la vie de tous les jours, qui sont très occupées. On peut compter sur eux, c'est normal de les inviter », explique Vanessa et William Genin. « Dans ce

contexte économique difficile, ça permet de faire profiter les enfants. »

L'événement a aussi profité à l'association Les mamans du ciel, qui vient en aide aux orphelins, victimes collatérales de violences conjugales et à la Maison de l'enfance des Yvelines, organisme public d'accueil d'enfants en situation d'urgence. Les forains avaient déjà organisé un événement similaire l'année dernière et souhaitent réitérer l'expérience en septembre prochain.

■ **LA QUEUE-LES-YVELINES**

17 000 euros récoltés par les lycéens pour la bonne cause

En 2019, pour la première fois et à l'initiative d'une élève du lycée, les élèves du lycée Jean-Monnet de La Queue-les-Yvelines couraient au profit de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque. La course avait reporté un tel succès que tous, professeurs organisateurs, élèves, équipes de direction s'étaient promis de recommencer. Ce fut chose faite le 21 avril dernier.

681 coureurs lycéens, de la seconde à la terminale, et 30 adultes ont en effet couru sur un parcours décidé par l'équipe du Cœur à l'intérieur du lycée.

12 000 euros pour opérer un enfant

Le principe de la course sponsorisée est simple : le coureur a obtenu des promesses de dons en fonction du nombre de tours de piste qu'il va effectuer. Ces dons viennent constituer une cagnotte qui, si elle dépasse les 12 000€, permet l'opération

chirurgicale d'un enfant issu des pays les plus pauvres et qui, sans une opération cardiaque, ne survivrait pas.

Plus de 5 450 km ont été parcourus avec une moyenne de 7,5 km par coureur. Solidarité incroyable, le record est détenu par un jeune qui a avalé 23,2km..... en fauteuil roulant ! Quant aux élèves les plus solidaires, ce furent les secondes avec 296 coureurs et 8,8km par coureur.

La somme récoltée est de 17000 euros ! Les associations Mécénat Chirurgie Cardiaque et ESAFRO étaient présentes à la remise des chèques prévue le mardi 7 juin au lycée, en la présence symbolique de Dario, un an, arrivé du Cameroun pour son opération.

Les jeunes et les professeurs organisateurs de cette course du Cœur ont été formidables ! Ils songent, pour une future année, à associer les scolaires plus jeunes de la commune.



Grâce à l'implication des lycéens de Jean-Monnet, 17 000 euros ont été récoltés pour l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque. De l'argent qui permettra de financer l'opération chirurgicale d'un enfant malade.